

## litige avec la banque

Par **needsped**, le **09/02/2011** à **10:07**

Bonjour, je vous contact car je suis en litige avec ma banque.

J'ai émis un chèque de 780 euros qui a été enregistré et encaissé par la banque le 31.12.2010 puis ce même chèque a été rejeté le 11.01.2011.

Suite à cela s'en ai suivi une interdiction d'émettre des chèques et ai reçu une carte électronique à la place de ma carte visa. Bien sûr j'ai eu frais bancaires pour le rejet du chèque et les factures qui passent habituellement sur mon compte en banque ont toutes été rejetées.

Suite à cela j'ai contacté ma banquière et à présent je ne peux plus émettre de chèques. Mais je n'ai pas été remboursée de la somme de 780 euros.

Ma question est la suivante est-ce que je peux demander le remboursement de cette somme et de tous les frais dus à cette erreur?

Par **Camille**, le **09/02/2011** à **17:26**

Bonjour,

[quote="needsped":2chb2gk7]

Mais je n'ai pas été remboursée de la somme de 780 euros.

Ma question est la suivante est-ce que je peux demander le remboursement de cette somme et de tous les frais dus à cette erreur?[/quote:2chb2gk7]

Pour le moment, tel que vous décrivez l'incident, où la banque a-t-elle fait une erreur ? Le chèque était bien "en bois" ? lyndaydream type unknown

Qu'entendez-vous par "les factures qui passent sur mon compte" ?